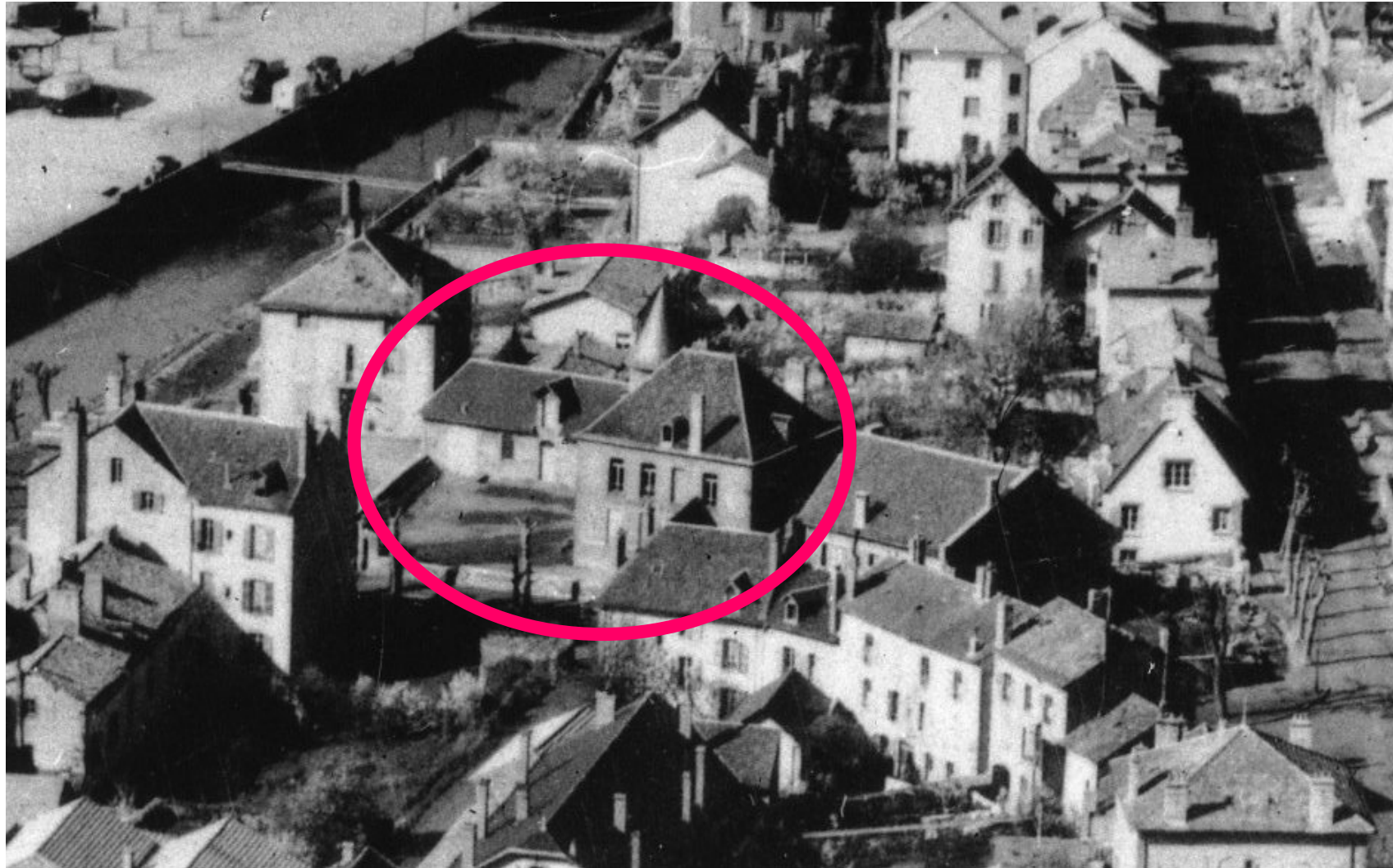


*Faire l'histoire d'une
maison en ville :
villa dite
Pontet et Sarret*

**Par Christine Delmas, Bernard Moissinac et Véronique Vernier
(Archives Départementales du Cantal)**

Aurillac, 7 Avenue Aristide Briand - 1950 (28 Fi 46)





Militaires posant avenue Gambetta au bas du cours Monthyon. Derrière eux, le Pont Bourbon ; à gauche, le lotissement de la Chambre de Commerce était délimité par un mur d'enceinte. (vers 1910) 41 Fi 546

45 Fi 14868 [1975]



Vue aérienne d'Aurillac vers 1970 (41 Fi 1083)





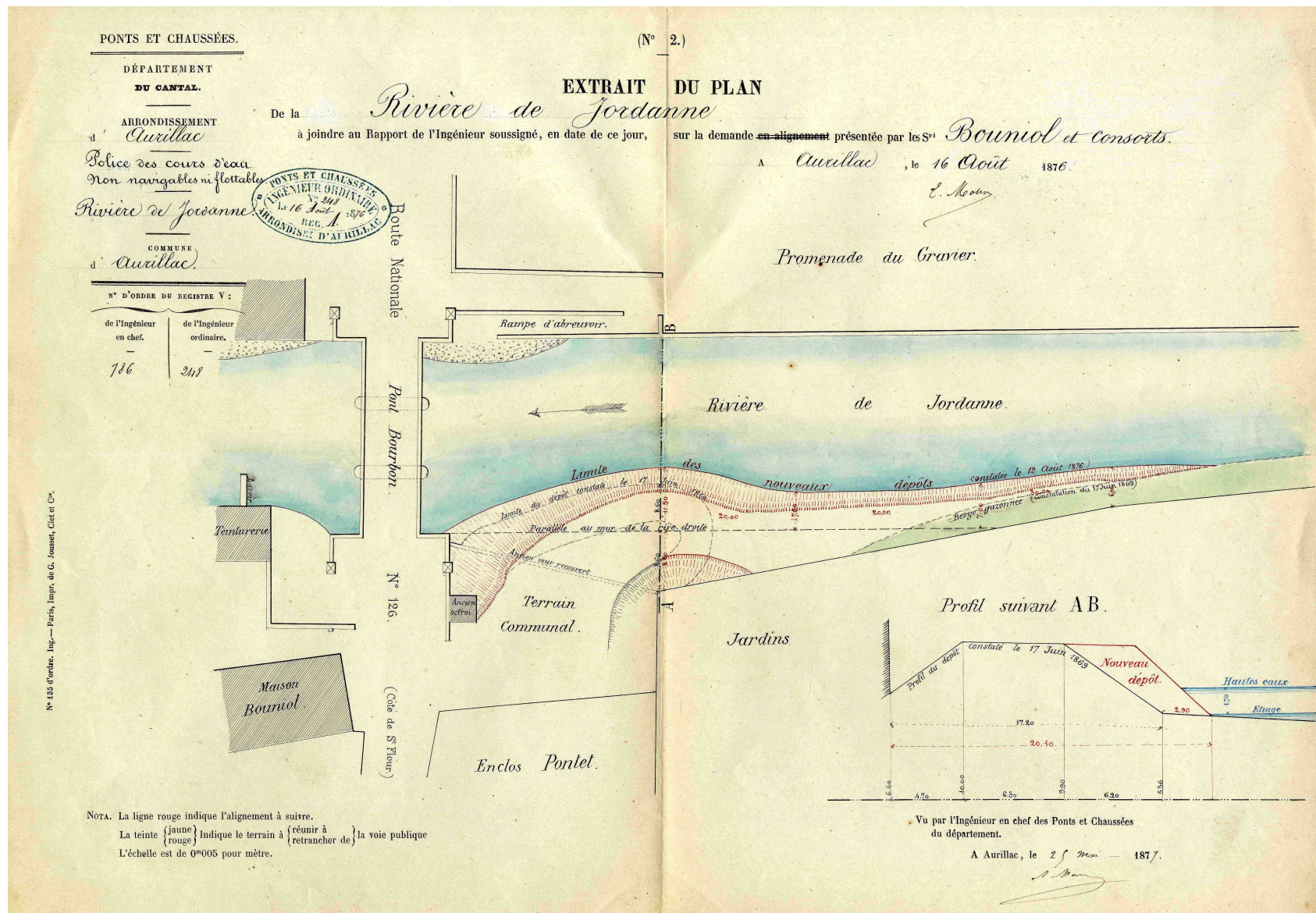




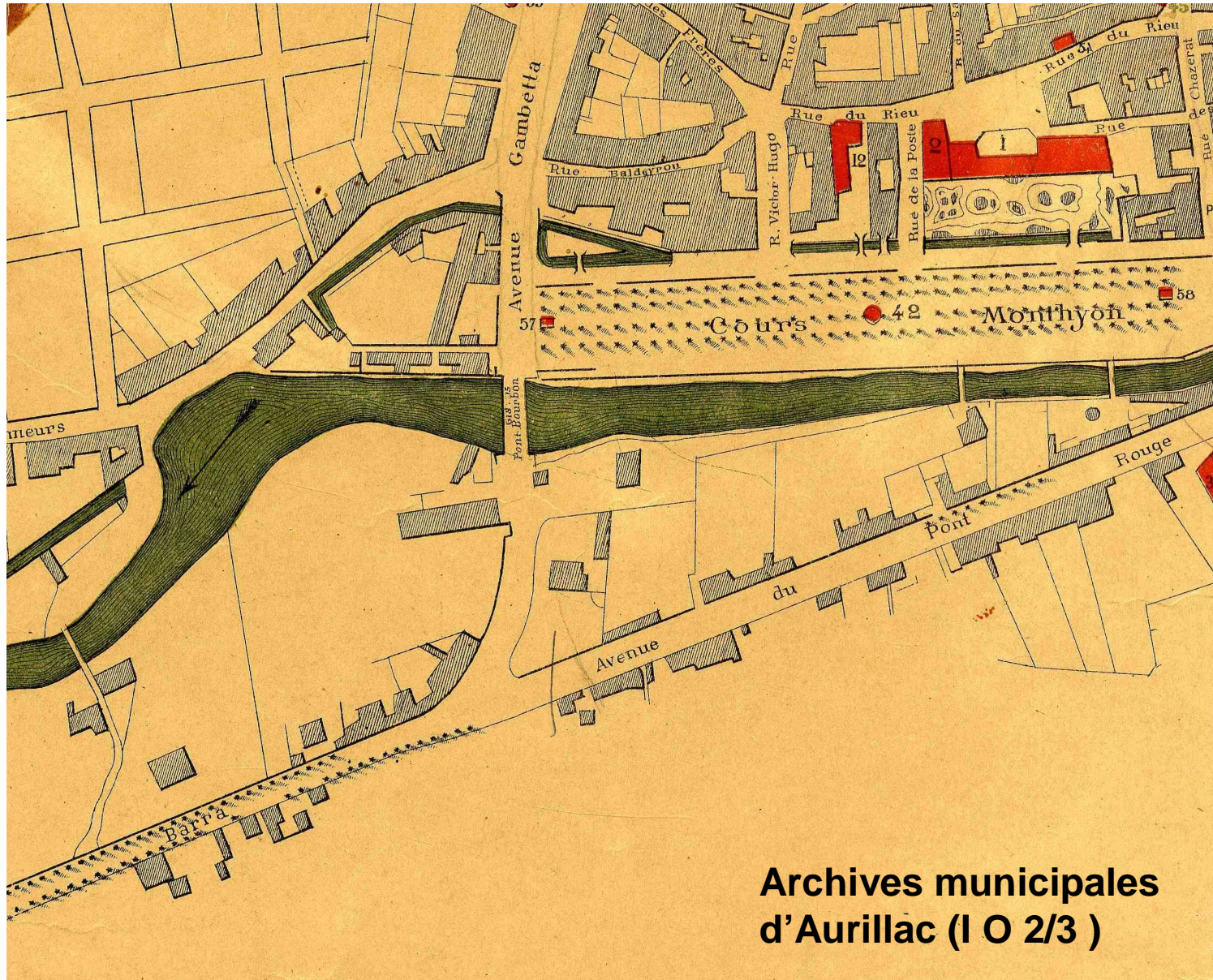
Plan Napoléonien 1812



Ponts et chaussées – Service Hydraulique du 25 mai 1877 (7 S 6)

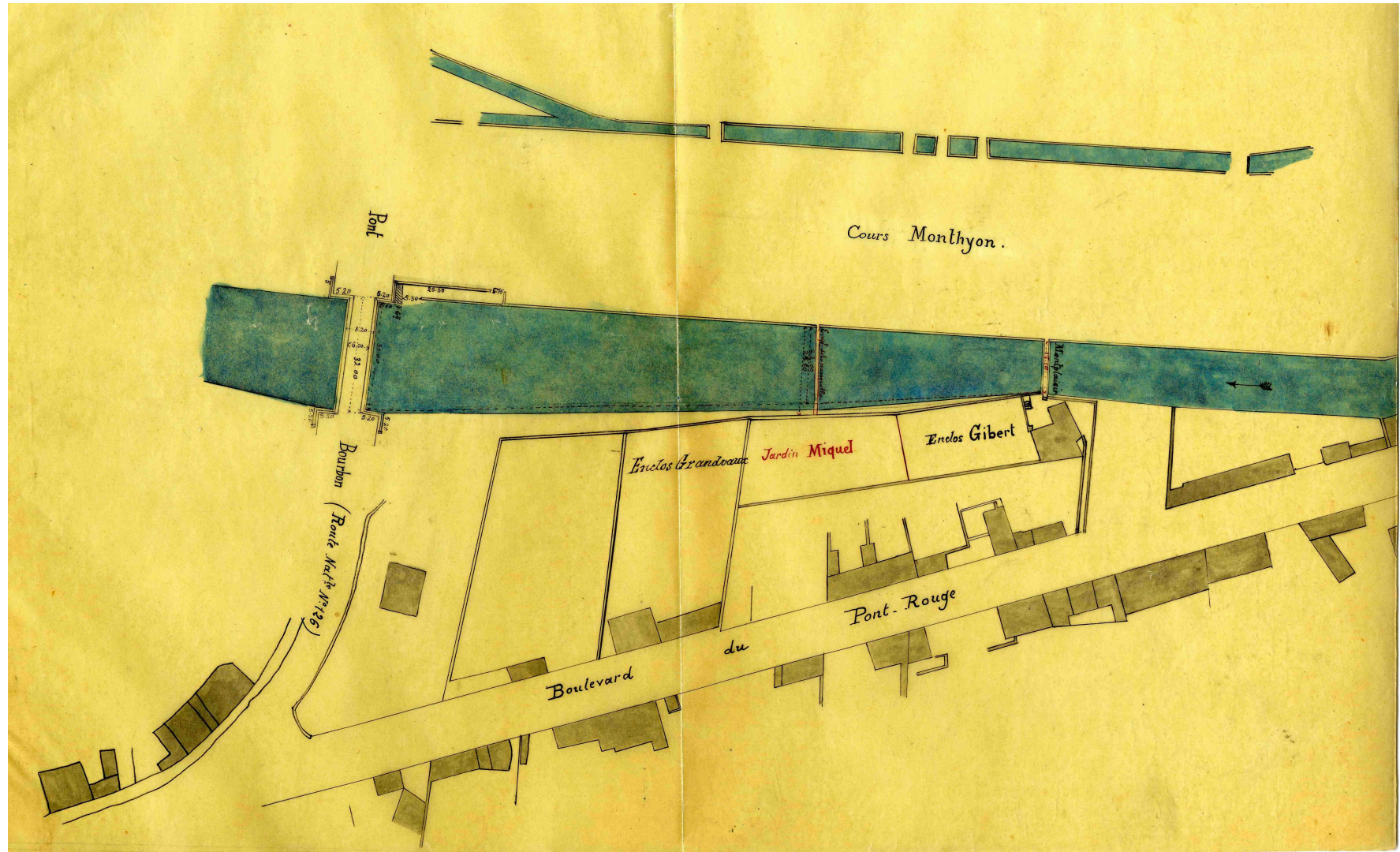


Plan d'Aurillac du 1^{er} juin 1891 dressé par Mr HENRY Lucien, géomètre



**Archives municipales
d'Aurillac (I O 2/3)**

Ponts et Chaussées - Service hydraulique – 20 mars 1895 (7 S 6)



3 P
470/6

Etat de
section
1812

CANTONS, TRIAGES, OU LIEUX DITS.	NUMÉROS		NOMS, PROFESSIONS, DEMEURES DES PROPRIÉTAIRES ET USUFRUITIERS.	NATURE des PROPRIÉTÉS.	CONTENANCES		OBSERVATIONS.	COLONNE PROVISOIRE DU CLASSEMENT.
	de la LISTE alphabétique	de la SECTION.			par PARCELLE.	par Nature DE CULTURE.		
Laval	523	219	Laval	prat	2	60,90	1,50,00, 1,60,90	2
Vindus Vieux	523	220	Laval	prat	0	27,70		1
Demeure la grande	523	221	Laval	Jard	0	09,50		1
Durragraugot Court	523	222	Laval	Dat	0	07,50	Grange	
Darra unison et Court	523	223	Laval	Dat	0	07,50		2
La allée	523	224	Laval	terre de labour prat	0	29,00	Terre de labour	3
Vaderet	523	225	Laval	Jardi prat	0	50,50	Pré	3
La Cour	180	226	Miquel	Cour	0	02,80		3
pré Vieux Bois	116	227	Boumiot	pré	1	87,50		3
pré Vieux Bois	116	227	Durand marais			23,60		3
pré Jardin au Gobelin font vauz	116	228	Boumiot	Jard	0	11,90		1
Maison et Court	116	229	Ville d'Orville Boumiot	Jardin	0	06,76		1
Jardin	116	230	Boumiot	Dat	0	11,20		1
Jardin	116	230	Boumiot	Jard	0	58,60		2
Loit	548	231	Malbert	Jard	0	01,90		1
Massouet Court	548	232	Malbert	Dat	0	06,64		1
Demeure la maison	548	233	Malbert	prat	0	20,50		1
Jardin	548	234	Malbert	Jard	0	07,28		1
pradet	548	235	Malbert	pré	0	07,00		3
à phouqui	523	236	Laval	Cour	1	51,60		1
pré Durand	580	237	Miquel	pré	0	59,00		3
pré de la ville de La font de creux	523	238	Laval	pré	1	29,10	22,59,34	8,36,50 4,00,50 = 1,00,00
						20,59,54		

3 P 470/4 Table abécédaire

Borie Girard 310.
 Bert Jean 1188
 Bricolde & Raynaud 131

Barthoméa Jean 14.
 Bac Pierre St. Jean 28.
 Bacou Jean Jacques 1204.

Barbance Raymond 274.
 Barau Jean Auguste 285.
 Besse Nichol 1374.
 Basau Raymond 1466.

NOMS. PRÉNOMS ET DEMEURES DES PROPRIÉTAIRES.	FOLIOS de la MATRICE.	NOMS. PRÉNOMS ET DEMEURES DES PROPRIÉTAIRES.	FOLIOS de la MATRICE.	NOMS. PRÉNOMS ET DEMEURES DES PROPRIÉTAIRES.	FOLIOS de la MATRICE.
Baudry Jean Joseph Vire	112	Baudry Jean Joseph	113	Baudry Charles de la	114
Baudry Bernard Melin	121	Baudry Joseph	115	Bac, finces	261
Baudry Joseph	122	Bacau de la Chapelle de la Ville	116	Bacau Jean St. Pierre	500
Baudry Joseph	123	Bacau St. Pierre	117	Bac, Jean Baptiste	706
Baudry Joseph	124	Bacau St. Pierre	118	Bacau Jean	196
Baudry Gabriel Joseph	125	Bacau St. Pierre	119	Bac, Baptiste	287
Baudry Joseph	126	Bacau St. Pierre	120	Bac, Pierre	371
Baudry Joseph	127	Bacau St. Pierre	121	Bac, Jean Louis	372
Baudry Joseph	128	Bacau St. Pierre	122	Bac, Jean Louis	373
Baudry Joseph	129	Bacau St. Pierre	123	Bac, Jean Louis	374
Baudry Joseph	130	Bacau St. Pierre	124	Bac, Jean Louis	375
Baudry Joseph	131	Bacau St. Pierre	125	Bac, Jean Louis	376
Baudry Joseph	132	Bacau St. Pierre	126	Bac, Jean Louis	377
Baudry Joseph	133	Bacau St. Pierre	127	Bac, Jean Louis	378
Baudry Joseph	134	Bacau St. Pierre	128	Bac, Jean Louis	379
Baudry Joseph	135	Bacau St. Pierre	129	Bac, Jean Louis	380
Baudry Joseph	136	Bacau St. Pierre	130	Bac, Jean Louis	381
Baudry Joseph	137	Bacau St. Pierre	131	Bac, Jean Louis	382
Baudry Joseph	138	Bacau St. Pierre	132	Bac, Jean Louis	383
Baudry Joseph	139	Bacau St. Pierre	133	Bac, Jean Louis	384
Baudry Joseph	140	Bacau St. Pierre	134	Bac, Jean Louis	385
Baudry Joseph	141	Bacau St. Pierre	135	Bac, Jean Louis	386
Baudry Joseph	142	Bacau St. Pierre	136	Bac, Jean Louis	387
Baudry Joseph	143	Bacau St. Pierre	137	Bac, Jean Louis	388
Baudry Joseph	144	Bacau St. Pierre	138	Bac, Jean Louis	389
Baudry Joseph	145	Bacau St. Pierre	139	Bac, Jean Louis	390
Baudry Joseph	146	Bacau St. Pierre	140	Bac, Jean Louis	391
Baudry Joseph	147	Bacau St. Pierre	141	Bac, Jean Louis	392
Baudry Joseph	148	Bacau St. Pierre	142	Bac, Jean Louis	393
Baudry Joseph	149	Bacau St. Pierre	143	Bac, Jean Louis	394
Baudry Joseph	150	Bacau St. Pierre	144	Bac, Jean Louis	395
Baudry Joseph	151	Bacau St. Pierre	145	Bac, Jean Louis	396
Baudry Joseph	152	Bacau St. Pierre	146	Bac, Jean Louis	397
Baudry Joseph	153	Bacau St. Pierre	147	Bac, Jean Louis	398
Baudry Joseph	154	Bacau St. Pierre	148	Bac, Jean Louis	399
Baudry Joseph	155	Bacau St. Pierre	149	Bac, Jean Louis	400
Baudry Joseph	156	Bacau St. Pierre	150	Bac, Jean Louis	401
Baudry Joseph	157	Bacau St. Pierre	151	Bac, Jean Louis	402
Baudry Joseph	158	Bacau St. Pierre	152	Bac, Jean Louis	403
Baudry Joseph	159	Bacau St. Pierre	153	Bac, Jean Louis	404
Baudry Joseph	160	Bacau St. Pierre	154	Bac, Jean Louis	405
Baudry Joseph	161	Bacau St. Pierre	155	Bac, Jean Louis	406
Baudry Joseph	162	Bacau St. Pierre	156	Bac, Jean Louis	407
Baudry Joseph	163	Bacau St. Pierre	157	Bac, Jean Louis	408
Baudry Joseph	164	Bacau St. Pierre	158	Bac, Jean Louis	409
Baudry Joseph	165	Bacau St. Pierre	159	Bac, Jean Louis	410
Baudry Joseph	166	Bacau St. Pierre	160	Bac, Jean Louis	411
Baudry Joseph	167	Bacau St. Pierre	161	Bac, Jean Louis	412
Baudry Joseph	168	Bacau St. Pierre	162	Bac, Jean Louis	413
Baudry Joseph	169	Bacau St. Pierre	163	Bac, Jean Louis	414
Baudry Joseph	170	Bacau St. Pierre	164	Bac, Jean Louis	415
Baudry Joseph	171	Bacau St. Pierre	165	Bac, Jean Louis	416
Baudry Joseph	172	Bacau St. Pierre	166	Bac, Jean Louis	417
Baudry Joseph	173	Bacau St. Pierre	167	Bac, Jean Louis	418
Baudry Joseph	174	Bacau St. Pierre	168	Bac, Jean Louis	419
Baudry Joseph	175	Bacau St. Pierre	169	Bac, Jean Louis	420
Baudry Joseph	176	Bacau St. Pierre	170	Bac, Jean Louis	421
Baudry Joseph	177	Bacau St. Pierre	171	Bac, Jean Louis	422
Baudry Joseph	178	Bacau St. Pierre	172	Bac, Jean Louis	423
Baudry Joseph	179	Bacau St. Pierre	173	Bac, Jean Louis	424
Baudry Joseph	180	Bacau St. Pierre	174	Bac, Jean Louis	425
Baudry Joseph	181	Bacau St. Pierre	175	Bac, Jean Louis	426
Baudry Joseph	182	Bacau St. Pierre	176	Bac, Jean Louis	427
Baudry Joseph	183	Bacau St. Pierre	177	Bac, Jean Louis	428
Baudry Joseph	184	Bacau St. Pierre	178	Bac, Jean Louis	429
Baudry Joseph	185	Bacau St. Pierre	179	Bac, Jean Louis	430
Baudry Joseph	186	Bacau St. Pierre	180	Bac, Jean Louis	431
Baudry Joseph	187	Bacau St. Pierre	181	Bac, Jean Louis	432
Baudry Joseph	188	Bacau St. Pierre	182	Bac, Jean Louis	433
Baudry Joseph	189	Bacau St. Pierre	183	Bac, Jean Louis	434
Baudry Joseph	190	Bacau St. Pierre	184	Bac, Jean Louis	435
Baudry Joseph	191	Bacau St. Pierre	185	Bac, Jean Louis	436
Baudry Joseph	192	Bacau St. Pierre	186	Bac, Jean Louis	437
Baudry Joseph	193	Bacau St. Pierre	187	Bac, Jean Louis	438
Baudry Joseph	194	Bacau St. Pierre	188	Bac, Jean Louis	439
Baudry Joseph	195	Bacau St. Pierre	189	Bac, Jean Louis	440
Baudry Joseph	196	Bacau St. Pierre	190	Bac, Jean Louis	441
Baudry Joseph	197	Bacau St. Pierre	191	Bac, Jean Louis	442
Baudry Joseph	198	Bacau St. Pierre	192	Bac, Jean Louis	443
Baudry Joseph	199	Bacau St. Pierre	193	Bac, Jean Louis	444
Baudry Joseph	200	Bacau St. Pierre	194	Bac, Jean Louis	445

3 P 470/3

FOLIO 192 846

NOMS, PRÉNOMS, PROFESSIONS ET DEMEURES des PROPRIÉTAIRES ET USUFRUITIERS.	ANNÉE de la mutation.		INDICATION				CONTENANCE IMPOSABLE			CLASSES.	REVENU		FOLIOS de la Matrice d'où sont tirés et où sont passés les articles ven- dus ou acquis.					
	Entrée.	Sortie.	de la sec- tion.	du numéro du plan	des cantons ou lieux dits.	de la nature de la propriété.	par				par parcelle.	TOTAL.	fr. c.	TOTAL. fr. c.	N° de	Passé à		
							arp.	p.	m.								arp.	p.
<i>Bouvier Guill vini tertiaire</i>	1847		C	81	vis venant du chemin	terre	92	90	f	28	12	78	88	1555	65	1071	10	
	1847			82	La terre	terre	1	22	20	f	00	40	3	13	63	1668	79	1172
	1847			227	vis venant du chemin	terre	1	27	40	f	28	3	178	03	1555	65	1071	10
	1847			228	vis venant du chemin	terre	1	27	40	f	28	3	178	03	1555	65	1071	10
	1846			229	Sous Bouvier	Maison						500		1645	65	1071	10	
	1846			229	Sous bouvier	superficie		11	20	f	88	41	1	7	79	1424	81	132
	1846			230	Jardin	Jardin						58	60	1	200	00		
	1847		B	565	Bout du jardin	maison								112			127	
	1847			565	Bout du jardin	superficie								76			127	
	1846			566	Bout du jardin	Jardin								2	43		127	
	1847			568	Place au village	superficie								296			130	
	1847			568	Place au village	superficie								2	82		130	
	1831	1839		665	Bout du jardin	maison								113		466	127	
	1831	1839		665	Bout du jardin	superficie								16		466	127	
	1842	1846		666	Bout du jardin	maison								90		co. n.	127	
	1846	1847	C	229	Sous bouvier	Maison								400		132	579	
	1846	1847		229	Sous bouvier	superficie								5	80		132	579
	1846	1847		230	Jardin	Jardin								174	51		132	579

3 P 470/3

281
Folio 179

NOMS, PRÉNOMS, PROFESSIONS ET DEMEURES des PROPRIÉTAIRES ET USUFRUITIERS.	ANNÉE de la mutation.		INDICATION				CONTENANCE IMPOSABLE			CLASSES.	REVENU		FOLIOS de la Matrice d'où sont tirés et où sont passés les articles ven- dus ou acquis.	
	Entrée.	Sortie.	de la sec- tion.	du numéro du plan.	des cantons ou lieux dits.	de la nature de la propriété.	par				par parcelle.	TOTAL.	Titré de	Passé à
							arp.	p.	m.					
Laparra, Denis Coté Guillandier	1882		I	261	Les Joppains	Maison				90		190	190 62	104
	1882			261	Les Joppains	Superficie				90	1	62	104	
Bouriot, Jean fils au Sers (Calvados) Bouvier Annie Gambetta, 36	1882	1882	B	229	rue du buis	Atelier de Couture				78		80	80 54	233
	1882		H	229	rue du buis	sol				78	1	54	125 94	233
	1882	1882		229	id	Superficie				2 18 18		11	1012 70	144
	1882			229	id	Superficie				60	1	41	479 27	
Ricci, Edmond, la dame née Bournat à Colgan, rue Guillot 12 (1941)	1867	1866	C	227	La Vallée de la Rivière	Pré	1	87	40	2 20 99	3	178 68	979 24	132
	1881			227	id	Pré				2 16 33		606	970 70	144
	1904			229	id	Superficie				08 23	1	5	961 15	1139
	1904		I	230	Jardin	Jardin				50 88	1	176 81	951 90	96-1139
Cartouret Jacques sculpteur Rue du buis (1901)	1882			229	Rue du buis	Maison				1 88 67		200	946 30	1068
	1904			229	id	Superficie				22 97	1	1 93	221 30	96
	1904			230	id	Jardin				27 72	1	26 48	209 64	1139
	1866	1871		229	La Vallée de la Rivière	Pré	1	52	21	1 05 07	3	146 60	242 44	579
	1871	1873	C	229	La Vallée de la Rivière	Pré	1	49	21	01 38	2	142 27	25 59	579 468
	1873	1874	C	229	La Vallée de la Rivière	Pré	1	43	14	01 90	3	156 02	131 579	1068
	1874	1877		229	id	Pré	1	33	11	02 78	3	100 48	579	579 468
	1877	1879		229	id	Pré	1	23	33		3	47 23	579	579 468
	1879	1883	C	229	La Vallée de la Rivière	Pré	1	17	49		3	111 63	579	222
	1884	1904		229	La Vallée de la Rivière	Pré				24 49	3	22 74	334	1139
	1911		H	324	rue du buis	Superficie				52	1	36	938	

26
40
27
37

96

Mr Guillaume BOUNIOL, teinturier
Qui suivant testament du 24 décembre 1844

Lègue entre autre à

Jean-Pierre DURAND
Veuf de Magdeleine BOUNIOL

Lègue en 1866

Marie, Catherine DURAND
Veuve FERRAND

Listes nominatives de recensement en 1872 (3 NUM 14)

Allée au Barac	3. No. Pantet	19	Pantet	François	Directeur et Cau directeur	1			61	Orayon deuce
		20	Sorraute de mentiers	Gabriel Luis	re femme			1	39	Parapelle del fraime
		21	Neige	Anna	domestique			1	18	Caularse
		22	Guibert	Schvain	e	1			20	Laquelle del fraime
		23	Jelgine	Jeanne	e			1	111	Yunhu
		24	Sebrauge	Quire	charpentier		1		10	figeac
		25	Sermont	Catherine	re femme			1	21	arpajon
8	actua	26	Canteloub	Geolphe	Receveur d'actua	1			62	Baynac lat
		27	Mercadier	marie	re femme			1	66	Yunac

Listes nominatives de recensement en 1891 (3 NUM 14)

9	Soubert	23 33 102	Jossandier d'Escaus Louis	44	Captaine de cavalerie	chef	Salers
		103	Jossandier d'Escaus Anne	28	"	épouse	Chaudescaignes
		104	Delmas Marie	23	cuisinière		Marcolès
		105	Sarraute de Menthière Louis	32	avocat	chef	La Gabelle des Forges
		106	Sarraute de Menthière Marie	41	"	épouse	Paris
		107	Couderc Pierre	24	domestique		Montauban Earm et Gacenne Montsalvy
		108	Fournio Juliette	41	"		
10	Sabrin	9 34 109	Ciraud Jean	32	Maire d'hôtel	chef	St Germain des Forges allier
		110	Cilic Marie	26	"	épouse	Stom de Harmon
		111	Ciraud Michel	4	"	fil	Aurillac
		112	Nabrin Françoise	23	cuisinière		St Simon
		113	Bouchey Etienne	28	cocher		Pierron montagne
		114	Chéron Firmin	30	garçon d'écurie		Marcolès
		115	Wasside Marie	18	domestique		La Roqueville
		116	Eau Maria	23	"		Montsalvy
		117	Soussert Marguerite	71	propriétaire	chef	Aurillac
		118	Ladon Virginie	18	domestique		n.c
11	Sabrin	36 419	Bloudeant Jeanne	66	"	chef	Reilhac
		120	Bestiza Valentine	24	domestique		Paris
		37 121	Zrapsy Marie	67	sp.	chef	Aurillac
		122	Salmas Marie	37	limonadière	chef	Visac

Listes nominatives de recensement en 1906 (3 NUM 14)

Morne		111	Boy	Marie	1859			épouse	1/2	
	41	116	Mussol	Emilie	1848	Flours		chef	journaliste	dit
	23	42	117	d. Saret	Blanche	1850	Paris		Chf.	1/2
			118		Louis	1876	Aurillac		Chf.	1/2
			119		Berthe	1871	Senezergues			1/2
			120	Maniaral	Jean	1868	Jumhat		Cocher	de Saret
			121		Anne	1871	Naucelles		Assimilé	—
			122	Calvannais	Marie	1886	Lamartini		lingère	—
			123	Daudi	Jean	1884	Labrousse		Domestique	—
	Jambetta	2	43	124	Bordy	André	1872	Marcolès	Chf.	m ^e d'hôtel
			125	Laparra	Pauline	1871	Samae	épouse		
			126	Puechary	José	1881	Aurillac		Domestique	Bordy

Transcription des hypothèques volume 631 (4 Q 1332)

36
TRANSCRIPTION. N° 28. (Anc. T d'A timbré.) [Inter. — 1903.]

Feuillet. 108

Transcrire l'Acte en entier, et faire l'inscription d'office, sur le registre de formalité des inscriptions, dans le cas prévu par l'article 2108 du Code civil.

RÉPERTOIRE.		numéros	
du volume.	de l'article.		
		mention suivante: Pour la perception de la taxe hypothécaire, il est déclaré que les immeubles sur lesquels porte l'institution contractuelle contenue au présent contrat de mariage sont d'un revenu total annuel brut de mille six cents francs, digne. V ^e l'Etat. Transcrit littéralement par le Conservateur sousigné de ce requis.	
		Le Conservateur: <i>[Signature]</i>	
		Les quinze francs mil neuf cent cinq il a été déposé pour être transcrit l'acte de mutation de procès verbal d'adjudication dont la teneur suit. République française. Au nom du peuple français. Extraits des minutes du Greffe du Tribunal civil de première instance de l'arrondissement d'Aurillac, chef-lieu de préfecture du Département du Cantal, Cahier des Charges. — Clauses et conditions auxquelles seront adjugés, sur licitation, à l'audience des criées du Tribunal civil d'Aurillac, chef-lieu de Préfecture du Département du cantal, en faveur du plus offrant et dernier enchérisseur et après l'accomplissement des formalités prescrites par la loi, les immeubles ci-après désignés, dépendant de la succession de Monsieur François Pontet, en son vivant Directeur des contributions Directes en retraite, chevalier de la Légion d'Honneur, demeurant à Aurillac. On fait savoir à qui de droit qu'aux sollicitations poursuivies et diligences de premièrement Monsieur Emile Giret, cuisinier demeurant à Londres, numéro sept, Gole Street Leicester Square S ^t . C. (Angleterre). Deuxièmement Monsieur Giret, cuisinier demeurant à Cavendish Park, Mildenhall, Suffolk (Angleterre). Troisièmement Monsieur Giret, gendarme à cheval à Tardieu (Cher). Quatrièmement Dame Eugénie Giret épouse de Monsieur	
164	127	35	
164	128		
164	129		
164	130	30	

N° 36

Adjudication des immeubles dépendant de la succession de M^{rs} François Pontet. Adjugé à Mad^e Blanche Marie Odette du Cos de la Hille veuve Louis Gabriel de Sarrat. Office n° 40891, 1898.

36
TRANSCRIPTION. N° 28. (Anc. T d'A timbré.) [Inter. — 1903.]

Feuillet. 108

Transcrire l'Acte en entier, et faire l'inscription d'office, sur le registre de formalité des inscriptions, dans le cas prévu par l'article 2108 du Code civil.

RÉPERTOIRE.		numéros	
du volume.	de l'article.		
		criées de ce Tribunal en date du présent jour, il s'est vendu adjudicataire moyennant la somme de soixante quinze mille sept cents francs outre les charges de l'ordre, sis à Aurillac avenue Gambetta numéros vingt trois dépendant de la dite succession de feu François Pontet en son vivant Directeur des contributions Directes en retraite demeurant à Aurillac, vendu sur licitation entre ses héritiers et que pour raison de la dite adjudication, ledit Maître Blazy a déclaré pour mieux: Mad ^e Blanche Marie Odette du Cos de la Hille veuve de Monsieur le vicomte Louis Gabriel de Sarrat, sans profession demeurant à Aurillac. Laquelle dite dame ici présente a déclaré accepter la dite déclaration de mieux et s'obliger au paiement du prix outre les charges. De laquelle déclaration de mieux Nous Greffier avons donné acte aux comparants qui ont signé avec Nous le tout après lecture faite. Et la minute sont les signatures. Enregistré à Aurillac le vingt trois jennier mil neuf cent cinq. Solis vingt deux cent neuf. Recu un franc quatre vingt huit centimes diximes compris. Signé: Légit. receveur. Je soussigné: Hubert Bos, avoué près le Tribunal civil d'Aurillac, et demeurant, ayant poursuivi la vente sur licitation, des immeubles dépendant de la succession de Monsieur François Pontet, en son vivant Directeur de contributions Directes en retraite demeurant à Aurillac, reconnait avoir reçu de Madame Blanche Marie Odette du Cos de la Hille, veuve de Monsieur le Vicomte Gabriel de Sarrat domiciliée à Aurillac, adjudicataire desdits immeubles, suivante	
164	279		

Affiche de la vente par adjudication en 1906

L'adjudication aura lieu le **MERCREDI QUATRE JANVIER** mil neuf cent six, à deux heures du soir, à l'audience des criées du Tribunal civil d'Aurillac, au Palais de Justice de la dite ville, pardevant M. Godemel, juge-commissaire, et, en cas d'empêchement de ce magistrat, pardevant M. Rengade, juge.

EN UN SEUL LOT

Mise à Prix: CINQUANTE-CINQ MILLE francs, ci..... 55.000

Par jugement de défaut rendu par le Tribunal civil d'Aurillac, le trente novembre mil neuf cent quatre, enregistré, expédié et signifié, entre :

1^o Monsieur Emile Giret, cuisinier, demeurant à Londres, numéro 7, Lisle Street Leicester, Square W. C. (Angleterre).

2^o M. Jules Giret, cuisinier, demeurant à Cavenham Park Mildenhall, Suffolk (Angleterre).

3^o Monsieur Antoine Giret, gendarme à cheval à Varilhes (Ariège);

4^o Dame Eugénie Giret, épouse de Monsieur Louis Roquefort, et ce dernier, qui l'assiste et autorise, demeurant ensemble à Lavelanet (Ariège); « Agissant tous en qualité d'héritiers bénéficiaires de la succession de Monsieur François Pontet, en son vivant directeur des contributions directes en » traite, demeurant à Aurillac; »

Demandeurs en partage et licitation, ayant pour avoué M^e Bos.

Et : 1^o Monsieur Julien Roch-François Sarda, ci-devant, chef d'usine (fournitures militaires), demeurant à Paris, rue Weber, numéro 9, (Champs Elysées), ci-devant, et actuellement sans domicile ni résidence connus;

2^o Dame Marie-Antoinette Sarda, veuve de Monsieur François Bonméry, demeurant à la Digue d'Amont, près Limoux (Aude);

3^o Dame Jeanne Marie Antoinette Sarda, épouse de Monsieur Antoine Sagnes, et ce dernier pour la validité, demeurant ensemble à Castres (Tarn), rue Rouquairol, numéro 5;

4^o Demoiselle Pauline Jeanne Antoinette Maynadier, sans profession, demeurant à Belvèze (Aude);

5^o Dame Félicité Zélie Maynadier, veuve de Monsieur Pierre Bonméry, demeurant à Belvèze (Aude), colicitants défaillants.

Le partage de la succession de Monsieur François Pontet, et, pour y parvenir, la vente par licitation des immeubles en dépendant ont été ordonnés.

En conséquence, en exécution du dit jugement, il sera, aux jour, heure et lieu sus-indiqués, et sur la mise à prix ci-dessus fixée, procédé à la vente et adjudication, en faveur du plus offrant et dernier enchérisseur, des immeubles dont la désignation suit :

DÉSIGNATION DES

Immeubles à Vendre

Premièrement,

Une vaste maison carrée, avec tour ronde à l'aspect du nord, appelée « Pont Bourbon », d'un revenu imposable de douze cent cinquante-deux francs, cinquante centimes, inscrite sous le numéro deux cent vingt-sept du plan cadastral de la commune d'Aurillac, section C;

Cette maison, ainsi que la tour, sont couvertes en ardoises.

Elle se compose de six pièces au rez de chaussée, de plusieurs pièces au premier étage; de chambres et greniers aux mansardes. Caves au sous-sol.

Elle confronte du nord, jardin à

Bouniol; de l'est, chemin; du sud, route; et de l'ouest, pâture à Malbert.

Deuxièmement

Un bâtiment, aussi couvert en ardoises, appelé « Pont Bourbon », comprenant hûcher, écurie et remise, avec grenier à foin au dessus, d'un revenu imposable de deux cent dix francs, inscrit sous les mêmes numéro plan et section.

Confrontant du nord, jardin à Bouniol; de l'est, chemin; du sud, route et de l'ouest, pâture à Malbert.

Troisièmement

Une serre appelée « Avenue Gambetta », d'un revenu imposable de trente-sept francs, cinquante centimes, inscrite sous les mêmes numéro, plan et section.

Confrontant du nord, jardin à Bouniol; de l'est, chemin; du sud, route; et de l'ouest, pâture à Malbert;

Quatrièmement

Un pré, appelé « Pré Vérons sous le chemin », d'une contenance de deux ares, quatre-vingt-huit centiares, porté sous le numéro deux cent-vingt-sept (bis) des mêmes plan et section.

Confrontant, du nord, rivière; de l'est et du sud, route et de l'ouest, chemin.

Cinquièmement

Un autre pré appelé du même nom, d'une contenance de vingt ares, soixan e douze centiares, porté sous le numéro deux cent-vingt-sept des mêmes plan et section;

Confrontant du nord, jardin à Bouniol; de l'est, chemin; du sud, route, et de l'ouest, pâture à Malbert.

Ces deux dernières parcelles sont transformées en un jardin anglais.

Tous les immeubles ci-dessus désignés forment le bel enclos Pontet, sis à Aurillac, avenue Gambetta, numéro 23. Il est clos de murs de tous côtés. A l'entrée, un grand portail en fer, avec petite porte de chaque côté.

Les dits immeubles seront vendus avec toutes leurs aisances et dépendances, servitudes actives et passives, en un mot, tels et de même que les vendeurs en jouissent ou ont le droit d'en jouir; et, en outre, aux clauses et conditions du cahier des charges, déposé au greffe du Tribunal civil d'Aurillac où toute personne peut en prendre connaissance sans frais.

FRAIS

Les frais de poursuite de vente seront payables en diminution du prix.

Ceux d'enregistrement et tous autres, seront payables en sus.

Fait et dressé en l'étude par l'avoué poursuivant soussigné.

Aurillac, le dix décembre mil neuf cent quatre.

Signé :
U. BOS, avoué.

E enregistré à Aurillac, le dix décembre mil neuf cent quatre. Folio , case. Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris.

Signé : **LIZET**,
receveur.

Listes nominatives de recensement en 1936 (3 NUM 14)

Prinid	7	4	9	Jourde	Marse	1896		chef	domestique	Poullery	
	9	5	10	Apelin	Jean	1886			Docteur	patron	
		11		Apelin Vignancourt	Marse	1892	clermont f.	epouse	sans		
		12		Apelin	Marse M.	1921	Aurillac	filie			
		13			Christe	1924		fil			
		14			Francise	1926		filie			
		15		Roche	germaine	1917	St Cirq	domestique		Apelin	
		11	6	16	Verque	Raymond	1903	Pleaur	chef	notaire	patron
			17	Verque Madebrun	Mari Alice	1907	Lunesille	epouse	sans		
			18	Verque	Alice	1929	Aurillac	filie			
			19		Odile	1921					
			20		Bernard	1932		fil			
			21		Anne Marie	1924		filie			
			22		Monique	1928					
	Owenne			23	Constant	Mari Louise	1911	Yzac	domestique		Verque
		11bis	7	24	Maisonobe	Louis	1901	Aurillac	chef	medecin	patron
			25	Maisonobe Lacombe	Anne Marie	1908	St Martin	epouse	sans		
			26	Maisonobe	Lucienne	1904	Aurillac	sans			

8 P 14/12

MUTATIONS.				LI-SEC- GNE. TION. PLAN.	NU- MÉRO de PLAN.	LIEU-DIT, RUE ET NUMÉRO.	NATURE de la PROPRIÉTÉ.	REVENU NET IMPOSABLE								OUVERTURES IMPOSABLES.	
ANNÉE		TIRÉ	PORTÉ					pour la période commençant le 1 ^{er} janvier								Portes coch. charr. ou de mag ^{as} .	Ouvr- tures ordi- naires.
de l'entrée.	de la sortie.	de	à					A L'ÉPOQUE de la confection de la matrice.	11	12	13	14	15	16	17		
1	2	3	4	10	fr.	c.	fr.	c.	fr.	c.	fr.	c.	fr.	c.	fr.	c.	
Case 1155.																	
POUR M. ^{me} Sarret de Louis Gabriel (veuve) née de Cour de la Litta, Savillac																	
19 28	M.	Sarret de Louis Gabriel, veuve, née Dupod de la Mite, les héritiers, av ^{is} Gambetta														Case de l'ancienne matrice: 446	
19 44	M.	de Bouleroy née de Sarret à Delle sur la Lude (Loire)															
19	M.																
19	M.																
19	M.																
		RB	1	c	227	av ^{is} Gambetta 23	Lesse	37	50	62	50					3	
		RB	2		227	7	Emile & Benin	210		316							
		RB	3		227	7	Aminon	1252	50	2084	50					1	28
1948	RB	1977	4		C 227	av ^{is} A Brunelet	maisons et dépendances					4000					
								TOTAL	1500	2,100	4000						
								TOTAL									
								TOTAL									
								TOTAL									
								TOTAL									
								TOTAL									

8 P 14/12

MUTATIONS.				LI- SEC- GNE. TION.	NU- MÉRO de PLAN.	LIEU-DIT, RUE ET NUMÉRO.	NATURE de la PROPRIÉTÉ.	REVENU NET IMPOSABLE								CUVERTURES IMPOSABLES.	
ANNÉE		TIRÉ de	PORTÉ à					pour la période commençant le 1 ^{er} janvier								Portes cach. ou de mag ^{ts} .	Ouvr- tures ordi- naires.
de l'entrée. 1	de la sortie. 2							10	11	12	13	14	15	16	17		
				fr.	c.	fr.	c.	fr.	c.	fr.	c.	fr.	c.	fr.	c.		
<div style="display: flex; justify-content: space-between; align-items: flex-start;"> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px;">Case <u>1477</u></div> <div style="font-size: 1.2em;"> Pour <u>M.</u> <u>Chambre de Commerce de Bourlailac 7 Avenue Aristide Briand.</u> </div> <div style="font-size: 0.8em;"> } Case de l'ancienne matrice : </div> </div>																	
1910	1949	1087	1746-2004	1	J	229	Rue Louis Dulac maison	400	1420							1	1
1948	1955	1155	1577-1652	2	e	227	Avenue Pasteur n°7	maison et									
1955	1	1477		3	e	227	id	diffusion maison et dependance						6000			
TOTAL <u>400</u> <u>1420</u> <u>3078</u> TOTAL <u>778</u> TOTAL <u>4000</u> TOTAL <u>6000</u> TOTAL TOTAL																	

PRÉFECTURE
DU
CANTAL

ÉTAT FRANÇAIS

Aurillac, le _____ 19

ORDRE DE REQUISITION

En exécution des prescriptions de la loi du 11
Juillet 1938, sur l'organisation de la Nation en temps de
guerre.

Vu le décret de M. le Président de la République
portant ouverture du droit de réquisition.

REQUISITION EST FAITE À M. de PRANLEROY

d'avoir à mettre à la disposition des troupes allemandes
d'opérations sa villa située 7 Avenue Aristide Briand, à
Aurillac.

AURILLAC, le 11 JANVIER 1943

LE PRÉFET,
Pr le PRÉFET du CANTAL :
Le Secrétaire Général.



Emargement de l'intéressé
Observations de l'intéressé

Préstation effectuée
le 25 janvier 1943.
M. de Pranleroy

**Ordre de réquisition
en date du
11 janvier 1943**



VILLE
D'AURILLAC
(CANTAL)

AURILLAC, LE 31 Mai 1944 194

Le Maire de la Ville d'Aurillac

à Madame la Marquise de
PRONLEROY
8 Rue Saint Roch à MONTLUCON

Madame.

En réponse à votre lettre du 26 Mai 1944, j'ai l'honneur de vous faire savoir qu'à la date du 22 Mai, la réquisition pour votre immeuble sis à AURILLA Avenue Aristide Briand a été levée, sauf pour la jouissance du jardin. Les troupes d'occupations ont bien effectivement déménagé tout le mobilier vous appartenant, pour leur nouveau cantonnement.

La Ville continuera donc à vous payer:
1°- l'indemnité pour jouissance du jardin,
2°- l'indemnité pour le mobilier vous appartenant.

Je tiens à vous signaler qu'une réquisition a été établie sur votre immeuble par la Caisse Agricole des Assurances Sociales. Ceci ne regardant plus la Mairie, je vous demanderai de bien vouloir rentrer en relation avec ce Service pour le règlement de la location de votre immeuble.

Veillez agréer, Madame, l'assurance de ma considération très distinguée.

**Levée de la réquisition
en date du 31 mai 1944**

CONSERVATION DES HYPOTHÈQUES

N° 67 bis.

d' Aurillac

Transcription du 12 MAI 1948 . Vol. 1318 n° 89
 Dépôt : 12 MAI 1948 . Vol. 104 n° 505
 Inscription d'office : . Vol. / n° /
 Taxe : gratuit Salaires : 2660 F.
 (Initiale réservé à l'usage exclusif du conservateur.) 2.500

Declaré d'utilité publique 3.600.000 F

TEXTE DE L'ACTE OU DU JUGEMENT À TRANSCRIRE.

CADRE RÉSERVÉ AU CONSERVATEUR. (Le requérant ne doit, sous aucun prétexte, écrire dans cette marge.)

19.4.48

169.14

180.185

PARDEVANT Me Jacques de SURREL Notaire à Aurillac soussigné. - A COMPARU -
 Mme Laure Marie Berthe de SARRET Veuve en premières noces de Mr le Marquis Paul d'HUGUES et en deuxièmes noces de Mr le Marquis Maximilien de LANCERY de PRONLEROY Propriétaire demeurant précédemment à Aurillac 7 Avenue Aristide Briand et actuellement au Château de Mazergues commune de Senezergues (Cantal).
 Laquelle a par ces présentes vendu avec toutes garanties de fait et de droit.
 A la Chambre de Commerce d'Aurillac et du Cantal.
 Ce qui est accepté pour elle par Mr Paul PIALES Industriel demeurant à Aurillac Boulevard du Pont Rouge Président de ladite Chambre de Commerce.
 Monsieur PIALES délégué aux fins des présentes par deux délibérations de la Chambre de Commerce d'Aurillac et du Cantal en date des vingt sept mai mil neuf cent quarante sept et vingt huit octobre mil neuf cent quarante sept, approuvées par Monsieur Le Ministre de l'Industrie et du Commerce suivant lettre du vingt quatre décembre mil neuf cent quarante sept.
 Desquelles délibérations les extraits des procès verbaux les constatants sont demeurés joints aux présentes après mention d'annexe par le Notaire soussigné ainsi que la lettre approbative susvisée de Monsieur le Ministre de l'Industrie et du Commerce
 - DESIGNATION -
 I- Un enclos sis à Aurillac Avenue Aristide Briand numéro 7 (Anciennement Avenue Gambetta nu-

Vente de la villa à la Chambre de commerce Le 12 mai 1948 (4 Q 2022)

CADRE RÉSERVÉ AU CONSERVATEUR. (Le requérant ne doit, sous aucun prétexte, écrire dans cette marge.)

TEXTE DE L'ACTE OU DU JUGEMENT À TRANSCRIRE.

méro 23) connu sous le nom de "Villa SARRET" comprenant hôtel particulier, logement de concierge, remises, autres dépendances, et jardin, confrontant Avenue Agistide Briand - propriétés MAZIERES, RIGAL et GARDES.
 L'ensemble d'une superficie de douze cent quarante six mètres carrés environ paraît porté au plan cadastral de la commune d'Aurillac sous le numéro 227 et 227 bis section C, et représente après lesdites ventes partielles de terrain consenties par la comparante suivant contrats reçus par le Notaire soussigné en date de trente et un mai mil neuf cent quarante sept, tout ce qui lui reste de sa résidence d'Aurillac dite Villa SARRET.
 Ainsi que ledit enclos est figuré sur le plan ci-annexé sur lequel une mention d'annexe a été apposée par le notaire soussigné.
 II - Les droits pouvant lui appartenir mais sans aucune garantie de sa part, sur le terrain sis entre ledit enclos et la rivière La Jordanne actuellement à usage public, et la pleine propriété dudit terrain si elle était connue.
 Tels au surplus que les immeubles et droits vendus bien connus de Mr PIALES ainsi qu'il le reconnaît s'étendent poursuivent limitent et comportent sans exception ni réserve, la vendeuse étant dant aliéner tous les immeubles et droits immobiliers qui lui restent à Aurillac Avenue Aristide Briand, mais rien que ceux-ci après les ventes partielles déjà consenties par elle ainsi qu'il est indiqué ci-dessus.
 - ORIGINE DE PROPRIÉTÉ -
 L'enclos sis à Aurillac 7 Avenue Aristide Briand (anciennement 23 Avenue Gambetta) dépendait avec plus grand contenance
 De la succession de Mme Blanche Marie Odet de DUCOS de la HITTE Vicomtesse de SARRET, Veuve non remariée de Mr Louis Gabriel Vicomte de SARRET, en son vivant propriétaire demeurant à Aurillac décédée ab-intestat à Paris 30 Avenue RAPP le vingt mai mil neuf cent vingt six laissant pour seuls héritiers conjointement et par égalité entre eux ses quatre enfants nés de son mariage savoir: Mme La Marquise d'HUGUES depuis Marquise de PRONLEROY, Mr Gabriel Charles Comte de SARRET demeurant au Château de Mazergues commune de Senezergues - Mr Louis Ernest Comte de SARRET demeurant à Toulouse 28 rue de Nazareth. - Mr Eugène Odet Hen-

